

Adopté par le Conseil national - Session du jeudi 27 juin 2024

Document de référence en ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE-NUTRITION à l'usage des commissions de qualification

Il est rappelé aux éventuels candidats que ce document n'est qu'une trame indicative et que la commission est, en définitive, seul juge pour accorder ou non la qualification.

Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle et d'une formation théorique leur assurant les compétences équivalentes à celles qui sont requises par la maquette du diplôme d'études spécialisées.

1. Expérience professionnelle :

- **Avoir poursuivi une activité professionnelle équivalent à 3 années d'équivalent temps-plein (ETP) dans des organismes du type :**
 - Hôpital public
 - Hôpital privé participant au service public
 - Maison de santé

Cette expérience professionnelle doit être attestée par l'organisme employeur et confirmée par le chef de service ou responsable de structure. Elle doit avoir été effectuée sur un des statuts suivants :

- Médecin vacataire
- Médecin Assistant
- Praticien hospitalier contractuel
- Praticien hospitalier

Pour les autres statuts, la commission sera seul juge, mais les postes d'interne ou de faisant fonction d'interne ne seront pas systématiquement retenus.

Ces fonctions doivent avoir été exercées dans des services en relation avec l'Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition ou sous l'encadrement d'un endocrinologue-diabétologue-nutritionniste qualifié, de préférence ayant le titre d'ancien Chef de Clinique Assistant ou ancien Assistant des hôpitaux.

Le candidat devra démontrer que son activité a bien couvert les 3 champs de la discipline, **Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition**. Pour chacun de ces domaines, il est essentiel que l'activité ne se limite pas à un seul aspect de la spécialité, par exemple :

- Pour l'endocrinologie : ne se limitant pas uniquement aux pathologies thyroïdiennes.
- Pour la diabétologie : ne se limitant pas uniquement au diabète de type 2 ou au pied diabétique.
- Pour la nutrition : ne se limitant pas uniquement au parcours de chirurgie bariatrique et devant comprendre la dénutrition

2. Formation théorique :

- **Validation de Diplômes Universitaires (DU) ou Diplômes Inter-Universitaires (DIU)** dans chacune des sous-spécialités (Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition), soit un minimum de 3 diplômes.
- **La réalisation d'un Master 2 ou d'un Doctorat en sciences** en référence à l'Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition pourra être prise en compte par la commission (une attention particulière sera portée à la formation apportée par ces diplômes).

En sus, il reviendra au candidat d'apporter la preuve, sous forme d'attestations, d'un suivi de FMC/DPC sur les trois dernières années, dont l'orientation porte sur l'Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition. La participation à au moins un congrès de chacune des sociétés scientifiques de la discipline (Société Française d'Endocrinologie, Société Francophone du diabète, Société Française de Nutrition Clinique et Métabolique et Société Française de Nutrition) sur les 4 dernières années est fortement appréciée.

La participation à des congrès d'autres sociétés scientifiques tels que celui de la Nouvelle Société Francophone d'Athérosclérose (NSFA), qui couvre le champ spécifique de la lipidologie, ou de l'Association Française d'Étude et de Recherche sur l'Obésité (AFERO), pourra également être prise en compte favorablement.

Les liens établis avec les services universitaires seront pris en considération (stage d'observateur, participation aux staff, RCP, réunion bibliographiques...). Si le candidat a une activité limitée sur l'un des champs de la spécialité, il lui est vivement conseillé de réaliser un stage de plusieurs semaines dans un service universitaire couvrant ce champ de la discipline (problème fréquent pour l'endocrinologie et la nutrition).

Les candidats sont invités à fournir des lettres de recommandations ou de références émanant de spécialistes en Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition qualifiés et reconnus, à l'appui de leur demande.

** **